



## A. AMELIORER L'ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE EN FAVORISANT LES MODES ALTERNATIFS A LA VOITURE

### 3- RENDRE LE RESEAU DE VOIRIE PLUS SUR 3.1 EN RESORBANT LES POINTS NOIRS ROUTIERS

#### Mettre en œuvre le programme de travaux sur le réseau départemental

Lien(s) :

- Fiche n°17 : Créer un itinéraire Est-Ouest dans le moyen-pays et unifier le haut-pays avec le littoral
- Fiche n°19 : Ouvrir davantage l'A8 au territoire traversé
- Fiche n°20 : Protéger les centralités actuelles ou émergentes de la grande circulation
- Fiche n°26 : Créer des espaces pacifiés à travers la valorisation de l'espace public et la lutte contre le stationnement illicite

PLAN DE RESORPTION DES POINTS NOIRS ROUTIERS



#### Enjeux

Résorber les points noirs de fluidité et de sécurité sur le réseau de voirie de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis  
Rendre les voiries plus sûres et d'améliorer les conditions de circulation  
Diminuer le nombre de tués et blessés sur les routes  
*Rappel* : Un Tué : 1 M€ ; Un blessé grave : 150 k€ ; Un blessé léger : 22 k€ ; Un accident matériel : 55 k€

#### Actions

Réalisation d'aménagements prévus au « plan de résorption des points noirs routiers fluidité et sécurité pour les routes départementales » sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

#### Suites à donner

Réaliser les opérations prévues sur RD :

- 12 opérations prévues sur RD
- 9 opérations prévues sur des carrefours
- 3 interventions prévues sur des zones d'accumulation d'accidents corporels
- 8 opérations complémentaires sur RD
- Déviation de l'ex-RN7 entre Antibes et Vallauris (RD6007)
- Requalification de l'ex-RN7 à Villeneuve Loubet (RD6007)

#### Maîtrise d'ouvrage principale (MOP)

Conseil Général des Alpes-Maritimes

#### Partenaires consultatifs (PC)

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et communes

#### Echéances

Plan de résorption des points noirs Conseil Général des Alpes-Maritimes 2004 / 2010 (CT / MT)

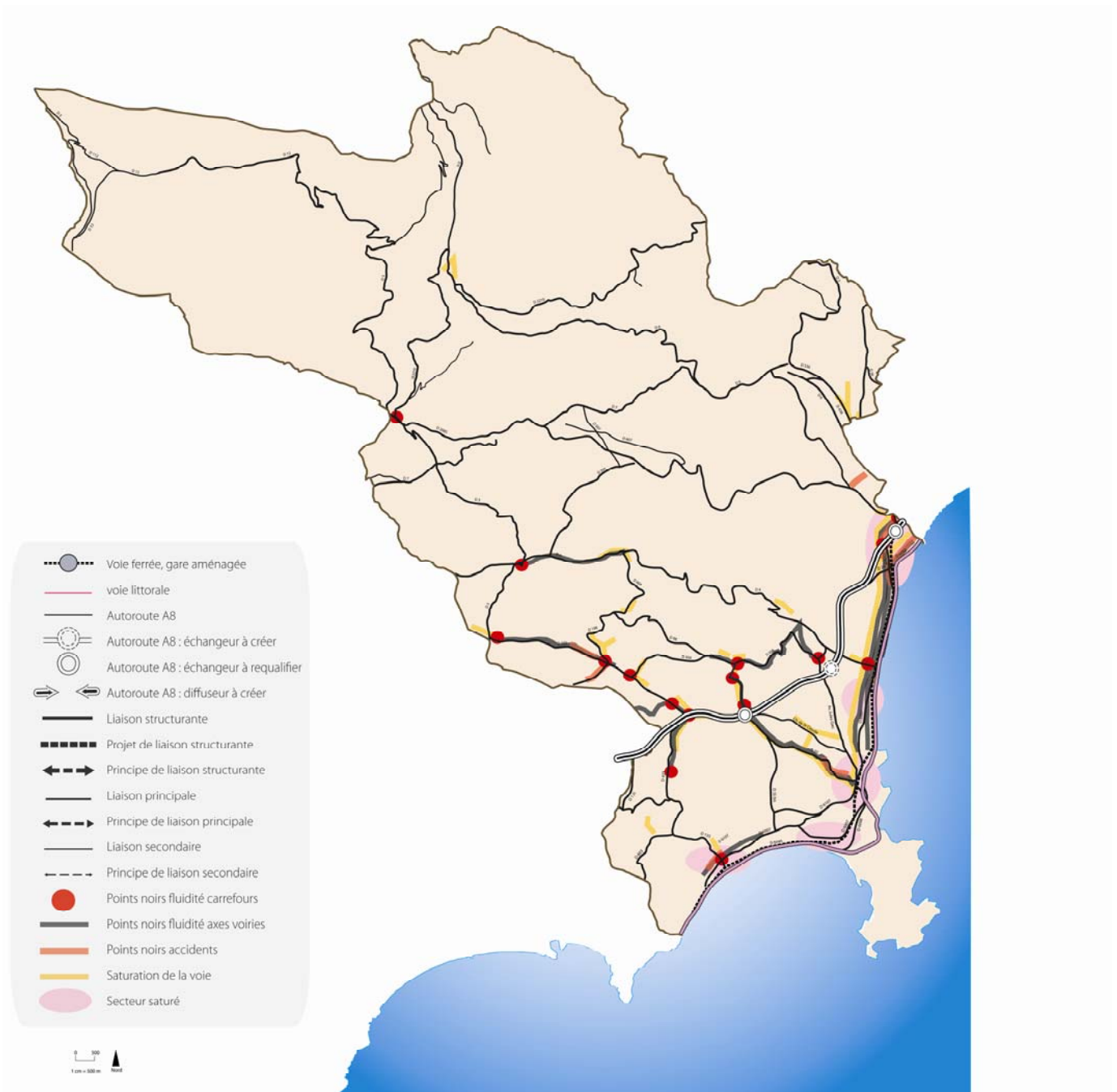
#### Estimations financières prévisionnelles (en HT)

Sur RD : 201 140 k€ (+ 2 opérations en étude)  
Sur ex-RN : 40 000K€ (pour l'ex-RN7 entre Golfe Juan et Antibes) + 2 500K€ (pour les requalifications ex-RN7 et ex-RN98) + 760 k€ pour l'étude de la déviation ex-RN7

#### Indicateur(s) de suivi

Avancement du plan (nombre d'actions réalisées)  
Suivi de l'accidentologie - Mesures comparatives de la qualité de l'air et du bruit sur les axes structurants

# PLANS DE RESORPTION DES POINTS NOIRS ROUTIERS



Source : Plan de résorption des points noirs Conseil Général des Alpes-Maritimes 2004-2010